

**Fernand SIRÉ**  
Député des Pyrénées-Orientales  
Maire de Saint-Laurent-de-la-Salanque

Saint Laurent de la Salanque, le 13 mars 2013

*Nos réf. FS/FL*  
*Objet: Inondations du 6 mars*

Madame le Ministre,

Le département des Pyrénées-Orientales a été particulièrement touché par les intempéries du 6 mars 2013.

L'Agly a débordé en plusieurs endroits et plusieurs digues ont cédé drainant de la boue et de l'eau en grande quantité sur les communes de Clair, Pia, Rivesaltes et Torreilles.

Les dégâts sont considérables pour les particuliers, les agriculteurs, les entreprises et commerçants touchés par des dégâts des eaux importants. Des naufragés de la route ont du être accueilli par les communes avec les particuliers touchés, des agriculteurs vont perdre leur récolte et les entreprises ont du fermer plusieurs jours le temps de remettre en état et remplacer leurs stocks perdus.

Votre déplacement dans notre département le jeudi 7 mars a été apprécié pour venir soutenir les sinistrés et être à l'écoute des élus du département.

J'en appelle encore une fois à votre soutien pour obtenir le plus rapidement possible un arrêté interministériel du classement en état de catastrophe naturelle des inondations du 6 mars 2013.

L'état de catastrophe naturelle permettra d'obtenir rapidement une indemnisation des préjudices subis pour les sinistrés.

.../...

En vous remerciant par avance de toute l'attention que vous porterez à ma correspondance, je vous prie de croire, Madame le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Député-Maire  
Fernand SIRÉ

*Madame Delphine BATHO  
Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie  
Hôtel Roquelaure  
246, Bd Saint Germain  
75007 PARIS*

*Fernand SIRÉ*